

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

SEANCE DU MARDI 19 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix heures, le Conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique au Hall des Expositions, Cours Liberté, à Brignoles, sous la présidence de Monsieur René BONNET, Doyen d'âge de l'assemblée.

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Qui ont pris part à la délibération
32	24	32

Objet de la
délibération :

Election du Président
du Syndicat Mixte de
l'Argens

PRESENTS :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Alain Caymaris, Jean-Pierre Souza, Romain Vacquier.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Didier Brémont, Olivier Barthelemy, Philippe Roux, Frédéric Toussaint.

Pour Estérel Côte d'Azur Agglomération : Jean Cayron, Stéphane Iseppi, Gilles Longo.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Jean-Michel Dragone, Richard Maurin, Marjorie Viort.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Muriel Alis, Franck Panizzi, Catherine Venturino-Gabelle, Frédéric Cauvin.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Nicolas Martel, Olivier Baïle.

Pour la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon : Serge Constans, René Bonnet, Fabien Briegne, Bernard Dutrey.

Pour la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez : Alexandre Latil.

REPRÉSENTÉS :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Marc Hébréard représenté par Marjorie Viort.

Pour Estérel Côte d'Azur Agglomération : Philippe Chaniol représenté par Stéphane Iseppi.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno représenté par Jean-Michel Dragone.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Jean-Yves Huet représenté par Nicolas Martel, René Ugo représenté par Alain Caymaris.

Pour la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez : Thomas Dombry représenté par Jean-Pierre Souza, Lucie Lafeuma représentée par Romain Vacquier, Patrice Amado représenté par Gilles Longo.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Romain Vacquier.

RAPPORTEUR : René Bonnet

D_2026_015

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicables aux syndicats mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code, le doyen d'âge est appelé à présider la séance jusqu'à l'élection du président. Le vote a lieu à scrutin secret, au scrutin uninominal majoritaire à trois tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages, il est alors procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu. Il est précisé que la majorité se calcule, non pas par rapport à l'effectif de l'organe délibérant, mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des abstentions et des bulletins blancs et nuls. S'agissant de l'élection du Président, sont précisées les modalités suivantes :

- Il n'y a pas d'obligation de déclaration de candidature pour se porter candidat à l'élection de Président ;
- Si une déclaration de candidature est possible, aucun débat ne doit être organisé préalablement à l'élection du Président ;

L'assemblée ayant approuvée les modalités de mise en œuvre du vote électronique, l'élection du Président a lieu à l'aide des boîtiers de vote électronique remis à chaque élu. Le vote a lieu à scrutin secret. Une fois les votes enregistrés, le doyen d'âge clôt le vote.

Après un appel à candidatures, Monsieur Alain Caymaris et Monsieur Stéphane Iseppi se déclarent candidats. Aucune autre candidature n'est proposée.

Premier tour de scrutin :

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote exprimé en suffrages : 0
- Nombre de votants exprimé en suffrages : 191
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (Article L.65 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 191
- Majorité absolue : 96.5

Monsieur Alain Caymaris obtient 69,5 suffrages.

Monsieur Stéphane Iseppi obtient 121,5 suffrages.

Monsieur Stéphane Iseppi ayant obtenu 121,5 suffrages, au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé Président du Syndicat Mixte de l'Argens.

Monsieur Stéphane Iseppi déclare accepter d'exercer cette fonction et est immédiatement installé dans ses fonctions.

René BONNET



**Président de Séance
Doyen d'âge de l'Assemblée**

Conformément à l'article R. 119 du code électoral, « Les réclamations contre les opérations électorales doivent être consignées au procès-verbal, sinon être déposées, à peine d'irrecevabilité, au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit l'élection, à la sous-préfecture ou à la préfecture. Elles sont immédiatement adressées au préfet qui les fait enregistrer au greffe du tribunal administratif. Les protestations peuvent également être déposées directement au greffe du tribunal administratif dans le même délai. » Le Tribunal administratif territorialement compétent est celui de Toulon.

FEUILLE EMARGEMENT DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
 Reçu en préfecture le 21/05/2026
 Publié le
 ID : 083-200047611-20260519-D_2026_015-DE

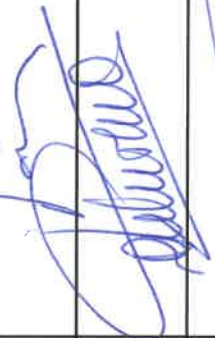
EPCI	T ou S	NOM	PRENOM	NUMERO	SUFFRAGES	BOITIER N°	SIGNATURE
DPVA	T	CAYMARIS	ALAIN	1	14,25	701	
DPVA	T	SOUZA	JEAN-PIERRE	2	14,25	702	
DPVA	T	HEBREARD	MARC	3	14,25	703	
DPVA	T	VACQUIER	ROMAIN	4	14,25	704	
DPVA	S	LAPIE	VINCENT	5	14,25	705	
DPVA	S	FLORENT	MARCEL	6	14,25	706	
CAPV	T	BREMOND	DIDIER	7	12,00	707	
CAPV	T	BARTHELEMY	OLIVIER	8	12,00	708	
CAPV	T	ROUX	PHILIPPE	9	12,00	709	
CAPV	T	TOUSSAINT	FREDERIC	10	12,00	710	
CAPV	S	VALLOT	PHILIPPE	11	12,00	711	
CAPV	S	CHUYEN	PHILIPPE	12	12,00	712	

FEUILLE EMARGEMENT DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MAI 2026

ECAA	T	CHANIOL	PHILIPPE	13	10,50	713	
ECAA	T	CAYRON	JEAN	14	10,50	714	
ECAA	T	ISEPPI	STEPHANE	15	10,50	715	
ECAA	T	LONGO	GILLES	16	10,50	716	
ECAA	S	TOSI	ELIANE	17	10,50	717	
ECAA	S	GRILLET	MAXIME	18	10,50	718	
CCCV	T	DRAGONE	JEAN-MICHEL	19	5,50	719	
CCCV	T	MAURIN	RICHARD	20	5,50	720	
CCCV	T	VIORT	MARJORIE	21	5,50	721	
CCCV	T	BONGIORNO	THIERRY	22	5,50	722	
CCCV	S	LAIN	DOMINIQUE	23	5,50	723	
CCCV	S	BRULETTI	PAUL	24	5,50	724	

FEUILLE EMARGEMENT DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
 Reçu en préfecture le 21/05/2026
 Publié le
 ID : 083-200047611-20260519-D_2026_015-DE

CCPV	T	ALIS	MURIEL	25	2,00	725	
CCPV	T	PANIZZI	FRANK	26	2,00	726	
CCPV	T	VENTURINO-GABELLE	CATHERINE	27	2,00	727	
CCPV	T	CAUVIN	FREDERIC	28	2,00	728	
CCPV	S	VESPERINI	OLIVIER	29	2,00	729	
CCPV	S	CORSO	LAURENCE	30	2,00	730	
CCPF	T	HUET	JEAN-YVES	31	2,00	731	
CCPF	T	MARTEL	NICOLAS	32	2,00	732	
CCPF	T	BAILE	OLIVIER	33	2,00	733	
CCPF	T	UGO	RENE	34	2,00	734	
CCPF	S	BOUGE	CAMILLE	35	2,00	735	
CCPF	S	SAILLET	JEROME	36	2,00	736	

FEUILLE EMARGEMENT DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MAI 2026

CCLGV	T	CONSTANS	SERGE	37	1,25	737	
CCLGV	T	BONNET	RENE	38	1,25	738	
CCLGV	T	BRIEUGNE	FABIEN	39	1,25	739	
CCLGV	T	DUTREY	BERNARD	40	1,25	740	
CCLGV	S	LOPEZ	GREGORY	41	1,25	741	
CCLGV	S	BLANC	MICHEL	42	1,25	742	
CCGST	T	LATIL	ALEXANDRE	43	0,25	743	
CCGST	T	DOMBRY	THOMAS	44	0,25	744	
CCGST	T	LAFEUMA	LUCIE	45	0,25	745	
CCGST	T	AMADO	PATRICE	46	0,25	746	
CCGST	S	GOBINO	THIERRY	47	0,25	747	
CCGST	S	MORISSE	VINCENT	48	0,25	748	

la-dit
la-dit
la-dit





Election du Président

N° 1 Alain CAYMARIS
N° 15 Stéphane ISEPPI
N° 49 Vote blanc

BOITIERS : 32
VOIX : 191



Résultats Election Président



Classement	Numéros	Candidats	Voix
1	15	ISEPPI STEPHANE	121,5
2	1	CAYMARIS ALAIN	69,5

POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : **HEBREARD**

Prénom : **MARC**

Fonction : **Adjoint au Maire de LORQUES**

EPCI de ma commune : **DPVa**

donne pouvoir à

NOM : **VIORE**

Prénom : **MARJORIE**

Fonction : **CCSV MARSE**

EPCI de sa commune : **CCSV COMMUNE DE THODOMAS**

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : **LORQUES**

Le : **18 mai 2026**

Signature





POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : CHANIOL

Prénom : Philippe

Fonction : Conseiller Communautaire

EPCI de ma commune : Estérel Côte d'Azur Agglomération

donne pouvoir à

NOM : Iseppi

Prénom : Stéphane

Fonction : Conseiller Communautaire

EPCI de sa commune : Estérel Côte d'Azur Agglomération

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : Saint-Raphaël
Le : 18/05/2026

Signature



POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : **Bonaionno**

Prénom : **Thierry**

Fonction : **Prêtre de Genfuron**

EPCI de ma commune : **Cœur du Var**

donne pouvoir à

NOM : **DRAGON**

Prénom : **Jean-Michel**

Fonction : **Adjoint Maire du Luc et Conseiller communautaire**

EPCI de sa commune : **Cœur du Var**

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :

Le :

Genfuron

13/05/2026

Signature



POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : HOUT

Prénom : Jean-Yves

Fonction : Maire

EPCI de ma commune : EAYENCE

donne pouvoir à

NOM : MARTEL

Prénom : Nicolas

Fonction : Maire

EPCI de sa commune : EAYENCE

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : Brignoles

Le : 18/5/2026

Signature

POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : *UGO*

Prénom : *René*

Fonction : *Maire*

EPCI de ma commune : *SAILLANS*

donne pouvoir à

NOM : *CAYMARIZ*

Prénom : *Alain*

Fonction : *Maire*

EPCI de sa commune : *TRANS - EN - PROVENCE*

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

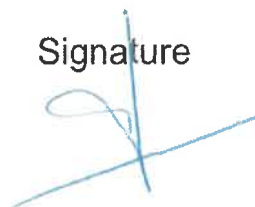
au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : *Saillans*

Le : *18/05/2026*

Signature



POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : DOMBRY

Prénom : Thomas.

Fonction : MAIRE DE LA GARDE-FREINET

EPCI de ma commune : GOLFE DE SAINT-TROPEZ

donne pouvoir à

NOM : SOUZA

Prénom : JEAN-PIERRE

Fonction : ADJOINT

EPCI de sa commune : DPA COMMUNE DE JAMACANAU

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : La Garde-Freinet
Le : 18 mai 2026

Signature

DOMBRY



POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : *LAFUMA*

Prénom : *Lucie*

Fonction : *Adjointe et élue communautaire*

EPCI de ma commune : *Golf de ST Tropez.*

donne pouvoir à

NOM : *JACQUIER*

Prénom : *ROHAN*

Fonction : *Maire*

EPCI de sa commune : *DPVA commune du Roy*

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : *La Garde-Freinet*
Le : *18 mai 2026*



Signature



POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : *Amado*

Prénom : *Patrice*

Fonction : *Conseiller Communal*

EPCI de ma commune : *CC GST*

donne pouvoir à

NOM : *Longo*

Prénom : *Gilles*

Fonction : *Conseiller Communal*

EPCI de sa commune : *ECAA*

*pour me représenter à la séance du Conseil syndical
du Syndicat Mixte de l'Argens
qui se tiendra*

le mardi 19 mai 2026

à 10 heures

au Hall des Expositions – Cours Liberté – Brignoles

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : *Sainte-Maxime*

Le : *18/05/2026*

Signature